

DOSSIER DE BOURSE 2019-2020

[RENTRÉE SEPTEMBRE 2019]



Dossier à compléter et à retourner par mail à
bourse-etude@groupemedicis.com

Médicis vous accompagne pour financer une partie de vos études supérieures via un groupement d'employeurs et l'association des anciens étudiants.

L'attribution d'une bourse dépendra à la fois de vos résultats scolaires, de vos revenus et/ou ceux de vos parents ainsi que de votre situation géographique.

Pour que votre demande puisse être étudiée par nos services dans les plus brefs délais, il est impératif de joindre l'ensemble des documents demandés **par mail au format PDF.**

Dossier à retourner complété avec une photocopie des pièces suivantes :

- Votre* avis d'imposition 2018 (si vous déclarez vous même vos revenus) et/ou celui de vos parents (si vous êtes rattaché au foyer fiscal)
- Justificatif de domicile
- Les trois derniers bulletins scolaires
- Vos diplômes validés
- Photocopie de votre pièce d'identité

SI TOUS LES JUSTIFICATIFS NE SONT PAS FOURNIS, LE DOSSIER DE BOURSE SERA REFUSÉ.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom :
Prénom : Sexe : M F
Adresse :
.....
E-mail :
Téléphone :
Nationalité :
Date de naissance : JJ / MM / AA
Lieu de naissance :
Formation choisie :

Cadre réservé
à l'administration

Candidature

Traitement

Dossier reçu le : / /
Commission du : / /

Validé Refusé

VOTRE SITUATION

Vos revenus figurant sur l'avis fiscal 2018* :
Revenus du père figurant sur l'avis fiscal 2018 :
Revenus de la mère figurant sur l'avis fiscal 2018 :
Revenus du conjoint si pacsé(e) ou marié(e) :

Nombre de frères et soeurs du candidat boursier (rattachés au foyer fiscal) :
Dont frères et soeurs dans l'enseignement supérieur :

Distance entre votre domicile familial et votre futur lieu d'enseignement (Groupe Médicis)

- de 0 à 30 kilomètres
- de 30 à 250 kilomètres
- de 250 kilomètres et plus

* si l'administration fiscale vous en a envoyé un.